



POURQUOI SAUVER NOS ARBRES?

Parce que nos arbres :

- augmentent la valeur des propriétés
- améliorent la qualité de l'air
- aident à l'évacuation naturelle des eaux de pluie
- réduisent la chaleur ambiante en été
- embellissent le milieu de vie
- assurent le maintien de la biodiversité
- influencent positivement la santé physique et mentale

Le saviez-vous?

En arrosant un arbre public nouvellement planté, une fois par semaine durant ses deux premières années de vie, vous augmentez ses chances de survie et sa bonne croissance.



Le saviez-vous?

Le traitement d'un frêne est beaucoup moins coûteux que son abattage.

En zone d'infestation, la Ville vous offre un soutien financier pour le traitement de vos frênes.

Consultez le site de la Ville au ville.montreal.qc.ca/agrile.

RESSOURCES PERTINENTES

ville.montreal.qc.ca/rpp/agrile
ecoquartier-rpp.org
poussesurbaines.org

DES QUESTIONS?

311

ville.montreal.qc.ca/rpp

Rosemont-
La Petite-Patrie

Guide
pratique

Sauvons nos arbres!



LUTTE À L'AGRILE DU FRÊNE

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal 



UNE MENACE BIEN RÉELLE

Originaire d'Asie du Sud-Est, l'agrile du frêne est un insecte ravageur qui menace sérieusement tous les frênes du territoire : sans traitement, un arbre infesté ne survit qu'entre deux et cinq ans.

Sur le domaine public de Rosemont—La Petite-Patrie :

- plus de 8 000 frênes sont menacés de disparaître à cause de l'agrile
- en bordure de rue, un arbre sur trois est un frêne

Heureusement, un traitement permet de limiter l'infestation et de réduire le nombre d'abattages.

L'agrile du frêne ne connaît pas de frontière : la solution exige l'engagement de tous.

Faites la différence!

AGISSEZ MAINTENANT

Vous avez un frêne sur votre terrain?

- Faites-le inspecter par un professionnel
- Faites-le traiter rapidement par un organisme accrédité

Communiquez avec *Les Pousses urbaines* : 514-228-5646, poste 601

Les Pousses urbaines est un organisme local accrédité pour le traitement des frênes. Pour obtenir la liste complète des fournisseurs, consultez le site BioForest.ca.

Vous devez faire abattre un frêne?

- Le permis d'abattage vous sera remis rapidement et gratuitement par l'Arrondissement

Renseignez-vous sur la procédure à suivre : ville.montreal.qc.ca/permis ou au 311

- Ne faites pas que l'abattre, remplacez-le!

Communiquez avec l'écoquartier : 514-727-6775, poste 200

Vous souhaitez en faire plus pour la préservation de notre forêt urbaine?

- Plantez un arbre sur votre propriété
- Arrosez un arbre public nouvellement planté près de chez vous

Consultez la carte des nouvelles plantations : ville.montreal.qc.ca/rpp

Pour faire partie de notre escouade d'arroseurs, communiquez avec l'écoquartier : 514-727-6775, poste 200



POUR SAUVER LA FORÊT URBAINE

L'Arrondissement contribue à ralentir l'infestation d'agrile et à limiter ses conséquences sur la forêt urbaine :

- les frênes publics sont inspectés et traités
- les frênes publics infestés sont abattus et remplacés
- la diversification des essences d'arbres rend la forêt plus résistante

L'INFESTATION EST PARTOUT

L'agrile ne fait pas de différence entre les frênes du domaine public et ceux du domaine privé. De ce fait, tous les frênes se trouvant sur vos propriétés risquent d'être affectés et doivent donc être rapidement inspectés puis traités ou abattus.

Le saviez-vous?

L'espace occupé par le domaine privé compte pour 60 % du territoire de l'Arrondissement.